



**Ensemble de mesurage routier TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS  
modèle EUROPE  
(précision commerciale)**

---

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS  
5, rue des Chardonnerets  
Z.A.C Paris Nord II  
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Usine à GRENTHEVILLE  
B.P. n° 268  
14013 CAEN CEDEX

**OBJET :**

La présente décision renouvelle la décision d'approbation de modèle n° 89.1.06.492.3.3 du 6 avril 1989 (1) relative aux ensembles de mesurage routiers EIN-F, modèle EUROPE, incluant des dispositifs mesureurs ou séparateurs de gaz SATAM, complétée par les décisions n° 93.00.452.003.1 du 4 février 1993 (2), n° 94.00.452.010.1 du 8 décembre 1994 (3) et n° 96.00.452.003.1 du 11 juillet 1996 (4), et en transfère le bénéfice à la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques et les conditions particulières de vérification, d'installation et d'utilisation, ainsi que les indications complémentaires restent inchangées.

**INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :**

L'ensemble de mesurage routier faisant l'objet de la présente décision porte le numéro d'approbation figurant dans son titre.

**DÉPÔT DE MODÈLE :**

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et chez le demandeur sous la référence DA 04-95.

**VALIDITÉ :**

La présente décision est valable jusqu'au 6 avril 2009.

Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines,

J.F. MAGANA

- (1) revue de métrologie, avril 1989, page 451
- (2) revue de métrologie, février 1993, page 264
- (3) revue de métrologie, décembre 1994, page 1051
- (4) revue de métrologie, octobre 1996, page 312